



**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE**

80, rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9
Tél. 04 32 44 89 30

POLE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Service Prévention

Affaire suivie par : Jérémy BLANCHARD
04 32 44 89 47
j.blanchard@cdg84.fr

Circulaire n°20-43

Objet : Mise à jour du Document Unique avec le COVID-19

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,

La gestion du risque épidémique liée au COVID-19 et les actions mises en œuvre pour limiter la contamination au sein des services des collectivités doivent être retranscrites dans le **Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels**.

De nombreuses collectivités ont dans ce sens sollicité le Service Prévention du CDG84 afin d'appréhender les caractéristiques de mise à jour du Document Unique.

Aussi, les préventeurs/ACFI ont déterminé des critères afin de compléter les Unités de Travail du Document Unique :

- ▶ Critère de pondération de la « Fréquence » ;
- ▶ Critère de pondération de la « Gravité » ;
- ▶ Critère de pondération de la « Maîtrise » ;
- ▶ Recensement des « Mesures de Prévention possibles à mettre en place » en tenant compte des 3 domaines (Mesures Techniques, Mesures Organisationnelles, Mesures Humaines).

L'outil du CDG84 a dans ce sens été complété avec le risque « Epidémie de COVID-19 ».

Le Service Prévention propose de répondre à vos questionnements et de vous accompagner au cours d'une **rencontre en visio qui sera organisée le mardi 7 juillet de 10h à 12h**. Toutes les collectivités sont conviées à cette rencontre. En cas de forte demande, une visio supplémentaire sera proposée ultérieurement.

Pour participer à cette rencontre, veuillez transmettre vos coordonnées à prevention@cdg84.fr

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,
Maurice CHABERT